

POSE DE PLAFONDS MODULAIRES

PROGRAMME

Durée : 7 heure(s) sur 1 jour(s)

Séquence 1 : Champ de compétences du poseur de plafond suspendu : Le marché et les différents types de chantiers Les compétences Les produits Les aspects réglementaires : le DTU 58.1, les normes produits, les règles particulières de pose en zone sismique, la protection incendie et acoustique

Séquence 2 : Traiter un chantier dans les règles de l'art et de sécurité : Préparation : informations à recueillir, environnement, approvisionnement hors d'eau hors d'air Equipements, outils et équipements de protection (individuels, collectifs) Travailler proprement et en sécurité

Séquence 3 : mise en oeuvre pratique sur plateforme pédagogique : Du calepinage à la commande Mise en oeuvre courante et complexe (intégration de produits techniques) Point de vigilance et coordination avec les autres corps d'états Exercices pratiques sur plateforme Evaluation des acquis de la formation : QCM individuel

■ PUBLIC

Artisans et salariés du bâtiment exerçant dans les métiers du plâtre et de l'isolation, la maçonnerie, la menuiserie, l'agencement.

■ PRE-REQUIS

Aucune connaissance technique particulière. La formation dispensée est en français et requiert la maîtrise des calculs mathématiques de base

■ EVALUATION

L'évaluation des acquis sera assurée par un QCM et une attestation de stage sera délivrée en fin de formation.

■ OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Identifier le champ de compétences du professionnel de pose de plafond modulaire. Connaître la réglementation en vigueur et l'environnement spécifique de cette activité en termes de produits, outils, terminologie. Maîtriser les techniques de pose. Travailler dans les règles de l'art et de sécurité

■ METHODES

Alternance d'apports théoriques et pratiques.